

Dossier de candidature

2026 - 2027

Section Sportive TRAIL / Course en nature

Lycée Désiré NISARD

- Châtillon sur Seine -



Retour impératif des dossiers : *avant des vacances scolaires d'Avril*

Jeudi 27 avril 2026

(Aucun dossier ne sera accepté après cette date)



Affaire suivie par M. RATTON Franck, Enseignant d'EPS

Objet : Votre candidature en section sportive TRAIL / Course en nature

Madame, Monsieur,

En réponse à votre demande, j'ai l'honneur de vous faire parvenir un dossier de candidature à la section sportive scolaire TRAIL / Course en nature du Lycée Désiré NISARD.

J'attire votre attention sur la fiche de renseignements qui précise la double procédure :

- 1) Dossier de candidature pour la section sportive
- 2) Procédure d'affectation à Désiré NISARD.

Vous voudrez bien nous retourner les pièces suivantes dûment complétées :

- la fiche de candidature (doc n°1 page 6 et 7),
- l'engagement d'adhésion à la charte "les études et le sport au Lycée Désiré NISARD" (doc n°2 page 8),
- la fiche médicale (doc n°3 page 9) en cas d'admission seulement,
- la photocopie des 2 bulletins trimestriels 2025 - 2026. Les bulletins sont à envoyer pour compléter le dossier de candidature à l'issue des conseils de classe du 2ème et 3ème trimestre,
- la photocopie de la fiche navette précisant les vœux d'orientation pour la rentrée 2026 et la réponse du conseil de classe du 2ème trimestre,

Je vous prie d'agrérer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Mme GUYOT,
Proviseure

SECTION SPORTIVE TRAIL / Course en nature

La section sportive TRAIL est ouverte aux lycéens de l'enseignement général et professionnel.

La section consiste à la mise en place d'un emploi du temps aménagé permettant aux élèves de partager les mêmes horaires d'entraînements.

Préambule :

La section sportive TRAIL est une passerelle intéressante pour tout jeune qui souhaite s'investir dans la pratique de la course à pied en nature, sur piste et le cross-country, sur l'aspect de l'équilibre de vie (activité saine) ou sur celui de la performance (résultats sportifs). Mais aussi un développement vers une éducation au développement durable (grâce à notre partenariat avec le Parc National).

Nous souhaitons permettre à tous les jeunes de la section sportive de réussir aussi bien sur le plan des résultats scolaires que sur celui des résultats sportifs.

La section est accessible aux filles et aux garçons du débutant au sportif confirmé.

Admission :

Sur dossier scolaire (fournir les bulletins) + fiche candidature + tests sportifs

La fiche de renseignement vous permettra d'indiquer vos entraînements ainsi que vos résultats sportifs.

Objectifs :

La pratique de la course à pied en nature et/ou les différents autres types de course à pied tout en poursuivant une scolarité normale dans les meilleures conditions possibles.

Toutefois l'objectif principal au-delà des résultats sportifs est l'épanouissement des jeunes par le développement de qualités physiques et physiologiques mais aussi de qualités psychologiques. En effet, l'engagement personnel que demande la pratique du TRAIL offrira aux jeunes une somme d'acquis positifs pour leur avenir : confiance en soi, dépassement personnel et autodiscipline.

Aspects pédagogiques :

Emploi du temps aménagé.

Tutorat et fiche de suivi en cas de besoin.

Entraînements :

Ils sont obligatoires. L'assiduité aux entraînements est une nécessité pour progresser.

Critères d'admission :

La section sportive est ouverte à tout élève motivé, y compris débutant en TRAIL / Course en nature mais ayant des qualités physiques et des résultats scolaires permettant de remplir les conditions de recrutement.

Candidature et Admission

Peuvent faire acte de candidature tous les élèves qui, par leur choix ou leur orientation scolaire, sont susceptibles d'être admis au Lycée Désiré NISARD (filière générale et professionnelle).

1) Dossier de candidature, à remplir et à envoyer par la famille : Votre dossier de candidature doit nous parvenir complet pour le jeudi 27 avril 2026. Il est examiné par une commission de l'établissement ; les candidats recevront une lettre de convocation précisant les horaires et les modalités des tests de sélection. Les tests se dérouleront sur convocation le 20 mai 2026.

Test de VMA 12' sur piste.

Test de TRAIL sur 3000 m en nature

En cas d'Admission suite aux tests de sélection

2) Procédure d'orientation et d'affectation, encadrée par le collège d'origine (voir votre professeur principal) :

Pour une entrée en classe de 2nde Générale ou Professionnelle :

- Si vous appartenez au secteur de recrutement du Lycée Désiré NISARD (secteur Châtillon sur Seine)

Vous suivez la procédure normale : demander une 2^{nde} générale ou professionnelle au lycée Désiré NISARD.

- Si vous n'appartenez pas au secteur du Lycée Désiré NISARD :

Procédure d'affectation au Lycée Désiré NISARD : Vous devez suivre impérativement faire une demande de dérogation auprès du DASEN de la DSSEN de votre département (en général en mai), en demandant l'affectation au Lycée Désiré NISARD, avec comme motif de dérogation l'admission en section sportive. Si vous obtenez la dérogation, vous serez affecté au Lycée Désiré NISARD.

Journée Portes Ouvertes

Le samedi 14 mars 2026 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00, venez découvrir le Lycée Désiré NISARD.

A cette occasion, vous pourrez d'une part, visiter le Lycée. D'autre part, l'ensemble de l'équipe pédagogique vous présentera les filières proposées ainsi que les différentes orientations possibles.

En cas de doute, n'hésitez pas à demander conseil auprès de :

Renseignements :

RATTON Franck (enseignant d'EPS) 06.72.14.79.45 / franck.ratton@orange.fr

Lycée Désiré NISARD, 19 rue de Seine- 21400 CHATILLON SUR SEINE – tél : 03.80.91.82.82

Site internet du lycée : <http://lycee-nisard.fr/>

Scolarité

- La section sportive est accessible aux élèves du Lycée d'enseignement général et professionnel pour la rentrée scolaire 2026.
- Les cours ont lieu du lundi 8h00 au vendredi 17h00, le mercredi après-midi étant réservé à l'UNSS (**participation obligatoire**).

Conditions d'hébergement

- Chambres - Etudes de 4 élèves en moyenne,
- Restaurant en self service,
- A leur demande, les élèves peuvent être accueillis dès le dimanche soir pour le coucher,
- Coût de la pension - année scolaire 2025/2026 : 1769.04€ forfait annuel pour un interne (non boursier) et 4.85€ par repas pour un demi-pensionnaire (non boursier),
- Ceux qui souhaitent être hébergés tout le week-end doivent trouver un accord avec le club dans lequel ils sont licenciés.

Entraînement et UNSS

LES ENTRAINEMENTS SONT OBLIGATOIRES

- Mardi : 17h00 - 18h30 (Entraînement Section Sportive ou club partenaire),
- Mercredi : 16h30 - 18h00 (Entraînement Section Sportive ou club partenaire),
- Jeudi : 17h00 - 18h30 (Entraînement Section Sportive ou club partenaire),

La participation et l'adhésion à l'Association Sportive du lycée est obligatoire.

Le repas du soir est pris au retour de l'entraînement.

Equipement

Un kit d'équipement est obligatoire, il est fourni aux nouveaux élèves (cuissard - maillot technique), une commande de matériel sera passée en octobre et sera à régler à l'ordre de l'Association Sportive. Cette participation n'est pas à renouveler chaque année. Elle est indépendante de l'adhésion annuelle à l'Association Sportive : 30 euros (cotisation + 1 tee-shirt).

Etudes

Une organisation stricte et rigoureuse est nécessaire pour allier réussite scolaire et progression sportive. Des bilans scolaires sont régulièrement faits. Un accompagnement individualisé peut être mis en œuvre, selon certaines conditions.

Santé

Une visite médicale avec électrocardiogramme est obligatoire à l'entrée en classe de seconde.

Il y aura un suivi médical régulier : médecin et infirmière scolaire.

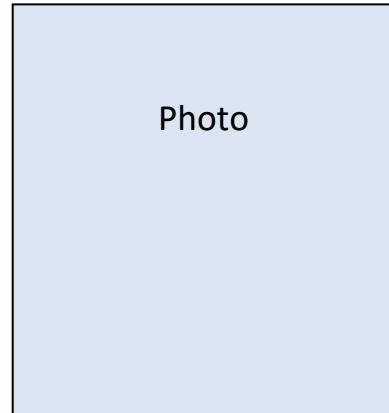
Pour tout renseignement complémentaire, contacter M. Franck RATTON.

Les Tests d'entrée pour la section sportive auront lieu
le 20 mai 2026.

FICHE DE CANDIDATURE

SECTION SPORTIVE (doc n°1)

TRAIL / Course en nature



NOM : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____ Garçon () Fille ()

Adresse Responsable parental : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Téléphone : _____ Téléphone mobile : _____

Adresse mail : _____

Etablissement scolaire d'origine :

Nom : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Joindre les bulletins scolaires de 3ème

Nom de l'enseignant d'EPS : _____

Avis et appréciations de l'enseignant d'EPS :

Les Tests d'entrée pour la section sportive auront lieu le 20 mai 2026.

Vie sportive en club : oui () non () et à l'UNSS : oui () non ()

Participation à l'AS du Collège : _____

Discipline sportive : _____

Meilleurs résultats et participations :

Vécu sportif extra-scolaire : _____

Discipline sportive et Nom du club : _____

Nom de l'entraîneur de référence : _____

Téléphone : _____ **Adresse mail :** _____

Avis et appréciation de l'entraîneur ou dirigeant (si possible) :

Résultats des compétitions fédérales ou scolaires :

Compétitions	Discipline	Date	Performance

Si inscription au Lycée Désiré NISARD :

Classe : Filière générale - Filière professionnelle (entourez)

LV1 : _____ LV2 : _____

Dossier à renvoyer au plus tard pour le jeudi 27 avril 2026

Lycée Désiré NISARD

Dossier de Candidature section sportive TRAIL / Course en nature

19 rue de Seine - 21400 CHATILLON SUR SEINE

Contact : 0210013a@ac-dijon.fr - Téléphone Lycée : 03 80 91 82 82

Responsable Section Sportive : Franck RATTON 06.72.14.79.45



S'INSCRIRE DANS UNE SECTION SPORTIVE, C'EST :

- Venir au lycée pour y faire des études et en accepter le règlement intérieur.
- Témoigner d'une réelle volonté de s'affirmer à la fois dans les études et le sport. Vous devez être intimement convaincu que votre réussite dans un domaine est étroitement liée à votre réussite dans l'autre.
- Respecter les règles de fonctionnement de la collectivité. Etre membre d'une section sportive n'induit aucun droit particulier, aucun traitement préférentiel. Cela suppose le respect des horaires et de l'organisation qui régissent la vie du lycée (cours, self, internat, contrat de vie scolaire,).
- Avoir un comportement irréprochable à l'intérieur comme à l'extérieur du lycée. Appartenir à une section sportive c'est, de fait, représenter la section, le sport pratiqué et, au delà, le lycée. La participation aux compétitions ne dispense pas du rattrapage des cours et des évaluations scolaires. C'est être un exemple dans l'établissement, une référence pour ses camarades. Il convient donc de bien mesurer ce degré de responsabilité dans tous les actes de la vie quotidienne.

A découper et à joindre au dossier de candidature, signé de l'élève et de son responsable légal

ENGAGEMENT DE L'ELEVE - Section sportive TRAIL / Course en nature (doc n° 2)

Je m'engage à suivre assidûment les enseignements de la section et à participer aux entraînements et compétitions de l'équipe sportive à laquelle j'appartiens.

Je m'engage en outre à être ponctuel, assidu et attentif en classe, à effectuer régulièrement le travail demandé par les professeurs et à respecter les délais impartis.

Je m'engage aussi à être irréprochable dans mon comportement, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur du lycée.

Si ces engagements n'étaient pas tenus, le lycée pourrait être conduit à prononcer ma suspension temporaire de la section sportive.

NOM : _____

PRENOM : _____

Classe souhaitée (entourez) :

- Seconde Générale - Première Générale - Terminale Générale** (rentrée scolaire 2026)
- Seconde Professionnelle - Première CAP** (rentrée scolaire 2026)

Internat : **OUI / NON**

Lu et accepté

Signature du Responsable légal,

Date : _____

Signature de l'élève,

Ce document est à compléter par un médecin du sport.

Une visite médicale avec électrocardiogramme est obligatoire à l'entrée en Section Sportive.

**Joindre à celui-ci un certificat médical de non contre-indication
à la pratique de la course à pied en compétition.**

FICHE MEDICALE EN VUE D'UNE SCOLARITE EN SECTION SPORTIVE (doc n°3)

Ce document, ainsi que le certificat médical et le bilan d'électrocardiogramme devront nous être rendu lors de l'inscription définitive au Lycée Désiré NISARD en juillet.

L'absence des documents annulera l'admission à la section.

NOM : _____	Discipline pratiquée : _____
Prénom : _____	Nombre d'heures : _____
Domicile : _____ _____	
Date de naissance : _____	Bilan électrocardiogramme à joindre à la fiche médicale
Autre discipline(s) pratiquées : _____ _____	

Liste indicative des points à évaluer, à l'attention du praticien :

Examen cardio-vasculaire de repos (assis, couché, debout)
Examen pulmonaire
ECG de repos (obligatoire la première année d'inscription)
Evaluation de la croissance et de la maturation
Examen de l'appareil locomoteur
Examen podologique
Examen dentaire
Examen neurologique (latéralité, tonus, ...)
Dépistage des troubles visuels
Dépistage des troubles auditifs
Autres (Abdomen, ...)
Bilan des vaccinations
Conseils diététiques (si besoin)

Signature et cachet du médecin